

Guide du marseille colonial

Martinique

rue de la

L'île prendra le nom de « Martinique » déformation de « Madiana » employé par les Caraïbes. Christophe Colomb y arrive en 1502 et la France en prend possession en 1532. Comme dans les autres îles, les Caraïbes d'abord décimés par les maladies, les travaux forcés et mauvais traitements, sont finalement, en 1658 exterminés et chassés de leurs réserves par les colons français. À partir de 1671, Louis XIV et Colbert poussent au développement des plantations et de l'industrie sucrières qui nécessitent une grande quantité de main d'œuvre et encouragent la traite négrière. La population d'esclaves africains passe de 1 000 en 1640 à plus de 15 000 en 1741 [1].

Le 22 mai 1848, les esclaves martiniquais se révoltent et obtiennent l'abolition de l'esclavage. La population de Martinique compte alors 9 542 Blancs, 38 729 affranchis et 72 859 esclaves. Comme en Guadeloupe, le Code de l'indigénat succède au Code noir et l'île devient un département d'outre-mer en 1946. Les crises sociales et politiques se succèdent avec à chaque fois grèves et manifestations réprimées souvent par des tirs à balles réelles comme en 1959, 1961 ou 1971.

Notes

[1] Gérard Marion, L'administration des finances en Martinique, 1679-1790, Paris, L'Harmattan. 2001.